



## Compte-rendu du conseil d'école du 07 novembre 2022

Présents : Mme Gautier, adjointe au maire - Mme Lemoine, conseillère municipale - Mme Guiodo, directrice - Mmes Lechat et Verrier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Haquin, Herpe, L'Hermitte-Puech, May et Michel, représentantes des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale - M. Collet, maire de Médréac - Mme Suzuki, professeur des écoles.

### Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Effectifs de l'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Présentation de la charte de la Laïcité
- Sécurité à l'école : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), bilan des premiers exercices de l'année.
- Présentation des projets pédagogiques.
- Bilan financier de l'OCCE.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Travaux, matériel, investissements.
- Questions des représentants des parents

### **1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.**

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

#### **Bilan des élections :**

Nombre d'électeurs inscrits : 173

Nombre de votants : 119

Bulletins blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés : 112

Le taux de participation a été de 68,79%

5 parents d'élèves ont été élus : HERPE Christelle - MAY Camille - MICHEL Annaïck - PUECH L'HERMITTE Lindsaye - HAQUIN Floriane

#### **Le rôle du conseil d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école (le dernier a été adopté en 2020-2021, il court jusqu'en 2025)
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

**Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents.**

Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour du Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent **impérativement** prendre **d'abord** rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

## **2- Effectifs actuels**

Les effectifs sont actuellement de 120 élèves (37 élèves de maternelle et 93 élèves d'élémentaire), répartis en 5 classes :

- 25 TPS-PS-MS (2 TPS/ 14 PS/ 9 MS) avec Mme Lechat et Mme Aubry (ATSEM)
- 23 GS-CP (12 GS/ 11 CP) avec M. Matis et Mme Mancheron (ATSEM)
- 24 CE1-CE2 (16 CE1/ 8 CE2) avec M. Bonnaire
- 25 CE2-CM1 (9 CE2/ 16 CM1) avec Mme Verrier
- 23 CM2 avec Mme Guido et Mme Suzuki.

Il y a deux ATSEM à temps plein, Géraldine Aubry et Stéphanie Mancheron.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2022 va être faite fin novembre. La mairie a fourni les listes des naissances de 2020 et 2021 à la directrice afin qu'elle puisse faire ses prévisions.

## **3- Approbation du règlement intérieur**

Proposition de modification : **Interdiction des objets connectés à l'école (téléphone portable, montre connectée...)**. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Le règlement est disponible sur le site de l'école et est affiché dans le hall. Chaque famille signe l'approbation du règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

## **4- Présentation de la Charte de la Laïcité**

La charte de la laïcité distribuée aux parents par le biais des cahiers en début d'année est présentée au conseil d'école.

## 5- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Chaque école actualise son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

Durant l'année scolaire, l'école organise des exercices (confinement, barricadement et fuite). Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants.

L'école organise au moins deux exercices incendie dans l'année.

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie et cantine) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école.

Un exercice incendie a été fait le mardi 20 septembre, les classes ont été évacuées en bon ordre et tout le monde a entendu l'alarme incendie.

Un exercice attentat-intrusion a été fait le jeudi 19 octobre. L'alerte a été donnée par le biais des Talkie-walkies qui se trouvent dans chaque classe. Il a été demandé aux classes de se barricader. Toutes les classes ont entendu l'appel. Les élèves se sont montrés très calmes et très à l'écoute des consignes.

L'équipe enseignante et les représentantes de la municipalité vont entamer une réflexion sur la façon de donner l'alerte dans l'école car les Talkie-walkies commencent à montrer des signes de faiblesse et peuvent ne pas être fiables.

## 6- Projets pédagogiques

**Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2020-2025).**

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une meilleure compréhension de la lecture à tous les niveaux
--------------------------------------------------------------------------------------

Objectif pédagogique : Améliorer la maîtrise de la langue française de tous les élèves dans toutes les disciplines
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Enjeu n°2 : S'investir dans l'école et créer du lien entre les classes
------------------------------------------------------------------------

Objectif pédagogique : Favoriser l'implication des élèves dans les projets, les rendre acteurs
------------------------------------------------------------------------------------------------

De plus, trois parcours ont été déterminés :

**Parcours éducation artistique et culturelle**

**Parcours citoyen**

**Parcours numérique**

Les projets pédagogiques ne donnent pas tous lieu à une sortie pédagogique. Les projets sont nombreux au sein des classes et ont lieu tout au long de l'année.

### **Projet environnement - Objectif Labellisation E3D - toute l'école**

E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable

Le label E3D (valable 3 ans) contribue à valoriser les démarches globales de l'EDD (Education au Développement Durable) telles que définies par l'Éducation nationale. Il est attribué par un comité pour l'EDD, sous la responsabilité du coordonnateur académique de l'EDD après examen d'un dossier constitué en ligne à partir du site web académique.

#### **Labellisation 1er niveau**

##### **ENGAGEMENT - Appropriation de la démarche E3D par la communauté scolaire**

L'école souhaite candidater pour le 1er niveau à travers les actions suivantes (liste non exhaustive) :

- Tri de déchets, recyclage
- Eau : récupération des eaux pluviales
- Carré potagers
- Plantations et aménagement de la cour pour amener de l'ombre et favoriser la biodiversité
- Animations nature pour sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement et de la biodiversité

##### **Quel intérêt pour l'école ?**

- Valorisation de l'engagement et de l'investissement de l'école
- Reconnaissance officielle
- Projet fédérateur
- Culture commune
- Implication des élèves et de leurs familles
- Développement d'une dynamique partenariale
- Parcours citoyen
- Approche pluridisciplinaire
- Continuité École/Collège

**- Animation nature : L'étang du Bois Gesbert - Jeudi 22/09 - GS au CM2**

Organisée par la municipalité en partenariat avec la société DMeau missionnée par la

communauté de commune pour faire un inventaire de la faune et la flore du Bois Gesbert. Les élèves ont pu observer le site et apprendre les techniques utilisées pour faire un inventaire.

Il est prévu que la classe des TPS-PS-MS y aille au printemps avec la classe de CM2. Les CM2 seront chargés d'organiser l'animation aux maternelles.

Coût de l'animation : gratuit.

**- Visite Lampouy avec CPIE - GS au CM2 : Mardi 27/09 - TPS-PS-MS : mai 2023:**

Lampouy est un espace naturel sensible.

- **balade nature** : ludique, sensorielle, lecture de paysage - CE2-CM1 et CM2

- **découverte sensorielle** : sentir - toucher - fabrication d'une carte postale nature et captures de petites bêtes. GS-CP et CE1-CE2

Coût de l'animation : gratuit.

Coût du transport : pris en charge par l'OCCE (via les subventions APE et mairie)

**- Aménagement cour :**

Le retournement de terre va être fait par une entreprise extérieure (janvier/février) et les plantations auraient lieu au printemps.

**- Composteur pédagogique :**

Le SMICTOM a été contacté. Il sera possible d'avoir un composteur pédagogique dans la cour de l'école. Des animations pédagogiques sont envisageables. Le projet sera affiné d'ici décembre pour une mise en oeuvre en 2023.

**- Projet cabane en osier CPIE - CE2-CM1 et CM2**

L'animation sera menée par les animateurs de la CPIE qui sont formés à la technique. L'école devra trouver de l'osier. Un appel aux dons sera fait lorsque la date d'intervention aura été fixée.

Coût de l'animation : 170€ la demi-journée (+ 30€ de cotisation à la CPIE) par classe.

**Trémargat CM2 (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique) - du 3 au 7 avril**

Les 23 élèves de CM2 partiront à Trémargat du 3 au 7 avril 2023 pour participer à une classe de découverte sur le thème de l'environnement et de la biodiversité. Ils séjourneront à la ferme pédagogique de Trémargat (22). Au programme : découverte du milieu agricole, randonnées nature, fabrication du pain et de yaourt...

Ils seront accompagnés de Mme Guiodo pour la semaine et Mme Suzuki les rejoindra le mardi et le mercredi.

Le budget provisoire pour cette classe découverte est présenté. La participation des familles s'élèvera à 100€.

Pension complète pour 5 jours par enfant	270 x 23 élèves	6 210,00 €
Pension complète par jour et par adulte	212 x 2 adultes ( + une gratuité adulte)	424,00 €
Total prévisionnel : 6 634€		
Devis car Orain	Aller et retour	735,00 €
Total transports : 735 €		
<b>TOTAL</b>	Soit <b>320,39 €</b> par élève	<b>7 369,00 €</b>

Financements :

- mairie : 50 € x 23 = 1150€
- OCCE : 100€ x 23 = 2300€
- APE : 70,39€ x 23 = 1619€
- parents : 100€ x 23 = 2300 €

Une demande de subvention auprès de la région Bretagne va être faite, si elle est accordée, le coût pour les parents et l'OCCE sera diminué.

### **Animation orgue : Vendredi 14/10 - GS au CM2**

L'orgue de l'église de Médréac a été rénové. Les classes sont allées l'admirer sur place. Louis-Marie et Caroline ont expliqué son fonctionnement.

Une belle manière de conclure le projet orgue des années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

### **La Grande Lessive (projet artistique) - 20 octobre - Toute l'école**

Le jeudi 20 octobre, toutes les classes ont étendu leur lessive artistique sur le thème La couleur de mes rêves !

Les élèves ont pris un grand plaisir à participer à ce projet et à découvrir les oeuvres des autres classes. Expérience à renouveler.

Un lien pour télécharger une vidéo de l'événement a été envoyé aux familles le 7 novembre.

### **Conseil d'enfants (parcours citoyen)**

Des élections des éco-délégués ont eu lieu la semaine du 17 octobre dans toutes les classes de l'élémentaire. Ils se réuniront en conseil d'enfants dirigé par un enseignant. Les élèves pourront ainsi exposer leurs problèmes, leurs demandes et suggestions qui ont un rapport avec la vie de l'école et la préservation de l'environnement.

Prochain conseil d'enfants : 22 novembre 2022

## Conseil municipal des jeunes (parcours citoyen)

Depuis trois ans, la municipalité met en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). M. Pollet, adjoint au maire, est venu présenter le projet aux CM1 et CM2. Celui-ci a suscité beaucoup d'intérêt. Les candidats des deux écoles ont fait campagne et les élections auront lieu le 17 novembre. Les élèves se rendront à la mairie pour aller voter. Deux représentants CM1 et deux représentants CM2 de chaque école seront élus. Les CM2 élus de l'année dernière continuent leur mandat pour une deuxième année. Il y a donc des CM1, CM2 et 6ème au Conseil Municipal de Jeunes de Médréac.

## Piscine

Pour rappel, il n'y a pas eu de séances en 2020-2021 et 2021-2022 car la piscine de St Meen Le Grand était fermée pour travaux. L'équipe enseignante s'était renseignée auprès d'autres piscines, les conditions d'accueil proposées n'étaient pas satisfaisantes d'un point de vue sécuritaire et pédagogique.

Pour cette année scolaire 2022-2023, l'ouverture de la piscine de Saint Méen Le Grand ne serait pas prévue avant le mois d'avril 2023. L'équipe enseignante ne manquera pas de tenir informés les parents d'élèves dès qu'elle aura plus de renseignements à ce sujet.

## Sport avec l'Office Cantonal des Sports - Gymnastique - GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2

M. Prié, intervenant à l'Office Cantonal des Sports, va de nouveau intervenir dans les classes. Deux interventions sur les quatre seront subventionnées par la municipalité, les deux autres par l'OCCE. Les classes auront donc 10 séances en co-intervention (5 séances avec l'animateur et l'enseignant et 5 autres avec l'enseignant seul). Cette année le choix s'est porté sur la gymnastique pour les 4 classes.

## Permis piéton CE2 (parcours citoyen) - Permis internet CM1 (Parcours numérique et citoyen) - Sensibilisation aux dangers d'internet CM2

Comme tous les ans, ces projets seront reconduits cette année. Les CE2 passeront le permis piéton et les CM1 le permis internet.

Un gendarme de la brigade de prévention viendra dans la classe des CM2 pour parler des dangers d'internet. Cette intervention est renouvelée tous les ans.

Tout au long de leur scolarité, les élèves sont sensibilisés aux dangers d'internet et exercent leur esprit critique sur ce qui circule sur internet avec l'aide des enseignants.

## Médiathèque (Parcours culturel) - toute l'école

Cette année, toutes les classes se rendent à nouveau à la médiathèque environ une fois par mois et peuvent emprunter des livres.

Laure, la responsable de la médiathèque et une bénévole, lisent des histoires aux plus jeunes (maternelle + CP).

Une exposition itinérante sur le thème "**Naissance d'un livre**" sera proposée aux classes de GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 les 16 et 17 mars.

### **Planétarium de Rennes - TPS-PS-MS - 22 novembre**

Séance au planétarium adaptée pour les petits : le Petit Spationaute. Cette sortie sera le point de départ au projet pédagogique "autour de la nuit" pour la classe des TPS-PS-MS.

### **Visite de la maison d'école de Saint Gonlay - GS-CP - fin d'année scolaire**

La maison d'école abrite une salle de classe reconstituée telle que dans les années 1950 ainsi que trois espaces d'exposition, dans l'ancien logement de l'instituteur. Les élèves travailleront en classe le thème "école d'autrefois". Ils participeront à un atelier d'écriture à la plume.

### **Visite de la boulangerie pour les GS-CP**

Une visite de la boulangerie de Médréac sera organisée dans l'année. Merci à M. Et Mme Michel de nous accueillir.

**Visite de la caserne des pompiers - pour toutes les classes** (en cours d'élaboration)

### **Renouvellement de la semaine sans écran.**

Cette semaine avait eu un franc succès l'année dernière. Le projet sera renouvelé cette année.

**La directrice indique que la demande de subvention pour la sortie avec nuitée a été envoyée courant novembre à la municipalité.**

## **7- Bilan de l'OCCE**

C'est une association qui permet aux enseignants de gérer de l'argent au sein de l'école. Cet argent sert à financer les projets pédagogiques et l'achat de petit matériel pour les classes.

On part en début d'année à 6 204€ sur le compte. Cette réserve provient du fait que des sorties n'ont pas pu être réalisées les années passées (COVID) mais que les subventions de l'APE ont été versées. Le reliquat sera alloué aux sorties de l'année en cours.

Les dons des parents s'élèvent à 716€ cette année (703€ l'année dernière). Pour

information, nous reversons 257,50€ à l'OCCE pour les cotisations et 30,75€ pour l'assurance soit 288,25€.

Les parents qui souhaitent voir le bilan financier peuvent en faire la demande auprès de M. Bonnaire ou de M. Matis qui s'occupent de l'OCCE.

Les enseignants remercient tous les parents qui s'investissent à tous les niveaux pour l'école et pour les enfants.

## **8- Travaux et investissements réalisés depuis début juillet 2022**

- Nouveaux marquages au sol dans les cours
- Deux nouveaux bancs pour la cour
- Un cabanon pour ranger le matériel de cour (cour de l'élémentaire)
- Nouveau petit tableau dans la classe de M. Bonnaire
- Achat d'un nouveau module pour la structure de la salle de motricité, d'un gros tapis et du petit matériel de sport grâce à l'enveloppe de 800€ pour investissement accordée par la municipalité. Une nouvelle demande d'investissement auprès de la municipalité sera faite début de l'année 2023 pour notamment du matériel de gymnastique.
- Informatique : un nouvel ordinateur a été fourni pour remplacer celui qui était défectueux dans la classe de Mme Guido et Mme Suzuki.

Un grand merci à la municipalité et à l'équipe des agents techniques pour toutes les actions réalisées.

## **9- Questions des parents**

Les questions ayant un rapport avec la restauration scolaire seront mises à l'ordre du jour de la commission restauration scolaire.

### **Les devoirs à la garderie les mardis soirs**

Serait-il possible que, pendant le temps de garderie du mardi soir, les enfants puissent faire leurs devoirs s'ils le souhaitent ?

En effet, pour les enfants dont les parents travaillent le mercredi, il est difficile de trouver du temps pour les faire (sinon le soir et parfois tard suivant les horaires des parents). Les enfants en pâtissent donc.

### **Réponse :**

L'équipe enseignante rappelle que l'Espace de Vie Sociale propose de l'aide aux devoirs les mardis et jeudis.

Il sera possible, au cas par cas, que les enfants fassent leurs devoirs le mardi en autonomie. Le personnel ne peut pas garantir des conditions optimales (enfants nombreux et bruit).

### **Chenilles processionnaires présentes dans la cour de l'école**

Nous voulions savoir si quelque chose avait été entrepris pour résoudre le problème. Cette espèce a été déclarée nuisible à la santé humaine et nous sommes soucieuses de savoir nos enfants en contact avec ces dernières.

**Réponse** : Les agents techniques interviennent dès qu'il y a présence des chenilles dans la cour. La municipalité va voir pour remettre des pièges (sacs à poser autour des arbres).

Un parent d'élève nous indique que la construction de nichoirs à mésanges ou pour les chauves-souris serait intéressante. Ces deux espèces sont friandes des chenilles processionnaires. Il existe aussi des pièges à phéromones. La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) peut aider la municipalité dans la lutte contre ces nuisibles.

### **Possibilité d'alléger le protocole Covid pour la garderie du soir**

Lorsque nous venons chercher nos enfants à la garderie du soir, nous devons attendre à la grille que la personne chargée des enfants nous voit et puisse nous envoyer nos enfants. Or lorsque cette dernière est occupée (ce qui est bien sûr tout à fait normal), il arrive que l'attente soit très longue.

Serait-il possible que les parents puissent aller directement chercher leurs enfants dans la classe (comme les maternelles)?

**Réponse** : Les parents peuvent venir chercher les enfants en passant par les portes rouges du hall de la maternelle et se présenter à la porte extérieure de la garderie (en passant par le portail rouge qui se trouve au milieu des deux cours).

### **Abri devant l'école**

Lorsqu'il pleut ou que le soleil tape, l'attente peut être pénible pour les parents. Un abri serait plus confortable.

**Réponse** :

La demande est comprise mais la municipalité ne peut pas y accéder, ce n'est pas à l'ordre du jour budgétairement parlant. Pour le moment, les priorités sont mises sur les investissements en matériel pour l'école.

### **Rappel des horaires de l'école**

La directrice rappelle les horaires de l'école :

Accueil du matin 8h40-8h50. Fermeture du portail à 8h50

Accueil du midi 13h20-13h30. Fermeture du portail à 13h30.

**Communication avec les parents élus** : [conseil.ecolemedreac@gmail.com](mailto:conseil.ecolemedreac@gmail.com)

Compte-rendu rédigé par la directrice.